Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2000)
Heft: 3

Artikel: L'auto-partage : un oui sans partage
Autor: Vonarburg, Christian
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-642226

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POUR LES REGIONS ET LES MENAGES

Au-delà du jetable

Le témoignage de Simonetta Sommaruga

Conseillère nationale, Présidente de la Fondation pour la protection des consommateurs

Au Conseil national, je me suis beaucoup investie pour que le marché de l'électricité se libéralise le plus rapidement possible et pour tous. Il n'appartient pas qu'aux grandes entreprises, mais aussi aux privés et aux PME, de se prononcer pour l'électricité nucléaire, hydroélectrique ou solaire.

Il va sans dire que l'ouverture du marché entraînera une baisse des prix, d'où un risque certain de gaspillage. Dès lors, pour que la libéralisation du marché ne soit pas synonyme de catastrophe écologique, il y a lieu de fixer des redevances énergétiques. Le peuple est appelé à décider cet automne.

Certes, la redevance promotionnelle tout comme l'initiative solaire préconisent une augmentation du prix de l'énergie. Mais on rentre largement dans ses frais: quand on disposera enfin d'appareils moins gourmands en énergie, notre porte-monnaie se videra moins vite. Ces redevances serviront aussi à encourager les énergies renouvelables, parmi lesquelles nos centrales hydroélectriques et les nouvelles technologies. Nos enfants nous sauront gré de leur épargner un trop lourd passif énergétique.

A mon avis, un seul choix s'impose à long terme: nous devons alléger la fiscalité salariale en taxant la consommation d'énergie, favorisant ainsi les activités humaines aux dépens des machines dévoreuses de courant.

Pour le consommateur, cette évolution reviendra à pouvoir se procurer davantage de biens durables et réparables, la société du «jetable» devenant lassante. Avec la redevance en faveur de l'environnement, nous partons du bon pied.

Il me semble évident que les consommateurs doivent voter 3 x OUI le 24 septembre. Il ne faut pas laisser passer la chance de pouvoir décider librement de la forme de production d'électricité – et, par-là même, de pouvoir acquérir des biens plus durables.

L'introduction des redevances récompensera ceux qui se donnent la peine de mieux utiliser l'énergie.

L'auto-partage: un oui sans partage

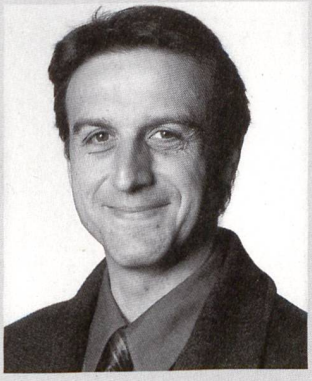

Le témoignage de Christian Vonarburg

Direction de Mobility CarSharing Suisse

CarSharing est une idée suisse née en 1987 dans les milieux écologistes de Zurich et de Stans. Le soutien de la Confédération dans le cadre du programme Energie 2000 a contribué à faire connaître ce principe au grand public dès 1992, l'aidant à devenir une prestation autonome au succès jamais démenti: avec plus de 33'000 clients, une flotte de 1'300 véhicules et 800 sites répartis sur l'ensemble du territoire, CarSharing Suisse est aujourd'hui la principale entreprise d'auto-partage au monde. Une étude représentative récente a mis en évidence le potentiel de CarSharing: plus de 600'000 de nos concitoyens s'intéressent à cette formule. Il faut savoir qu'un «auto-partageur» réduit de moitié l'énergie consacrée à se déplacer: les conséquences sur l'environnement sont donc évidentes. Ces chiffres nous encouragent à persévérer dans la voie que nous avons choisie. L'article constitutionnel destiné à encourager les énergies renouvelables ne peut que favoriser la mobilité combinée.

Bon pour les ménages

A peine trois cafés par mois. Soit 93 francs 60 par an: voilà ce que coûterait la redevance pour l'encouragement des énergies renouvelables à un ménage moyen suisse (qui consomme annuellement 2000 litres de mazout pour se chauffer, 1105 litres d'essence pour parcourir 13'000 km et 3000 kWh d'électricité). Suite à la libéralisation du marché de l'électricité, on peut s'attendre à ce que les tarifs d'électricité diminuent de quelque 3 à 5 centimes par kWh, ce qui compenserait en grande partie l'augmentation liée à la redevance énergétique.

Quant à la redevance incitative sur l'énergie en faveur de l'environnement, elle coûtera au même ménage quelque 625 francs par an dont 505 en moyenne seront reversés en abaissant les charges salariales (en admettant une réduction paritaire de la part patronale). La différence peut être compensée par exemple en roulant avec une voiture qui consomme 7,5 litres d'essence aux 100 km plutôt que 8,5. Sans compter à moyen terme la probable baisse du prix de l'électricité avec l'ouverture des marchés.